**REGLEMENT RUN YOUR TOWN DU 13 SEPTEMBRE 2025**

Art 1 : PRESENTATION : L’association RUN YOUR TOWN, 663 Vieille route de Cornillon, 13300 Salon de Provence organise le Samedi 13 septembre 2025 l’évènement RUN YOUR TOWN parcours pédestre entre 3 et 6km (1 boucle). Départ/arrivée : Château de l’Emperi. Le parcours pourra être fait de jour pour les premiers départs et en nocturne pour les suivants.

Parcours : Routes et rues sur le territoire de la commune de Salon de Provence. Cet évènement est accessible à tous.

Art 2 : INSCRIPTIONS / MONTANT DES DROITS D’INSCRIPTION : Directement sur notre site web [www.runyourtown.fr](http://www.runyourtown.fr) au tarif de 22€. Il est expressément rappelé que les coureurs participent à l’évènement sous leur propre responsabilité.

Art 3 : ASSURANCE : L’association déclare avoir bien souscrit à une assurance responsabilité civile. Il incombe à chaque participant de s’assurer personnellement. En cas d’accident et/ou de blessures, l’association et les organisateurs se déchargent de toute responsabilité

Art 4 : RAVITAILLEMENTS : Les ravitaillements seront situés sur le parcours.

Art 5 : SECURITE PARCOURS : Assurée par les signaleurs aux intersections préconisées par les services de Police locale. Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l’arrivée. Les services médicaux d’urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l’épreuve. Les concurrents sont tenus d’emprunter la partie droite de la chaussée et de respecter le code de la route et le balisage mis en place par l’organisation.

Chaque participant est responsable de ces actes durant toute la durée de l’évènement et se doit de respecter les mœurs et la loi dans son ensemble. Le participant est également responsable des dommages causés sur le parcours, ailleurs que sur les étapes prévues à cet effet. Le coût et les dépenses occasionnées par les dégradations volontaires ou non d’un participant feront l’objet d’une stricte indemnisation en fonction des dommages causés.

Art 6 : CLASSEMENTS / RECOMPENSES : Aucun classement, aucun chronométrage, le but de cet évènement est de rassembler les gens, sans compétition sportive autour d’un évènement ludique.

Art 7 : DROIT A L’IMAGE : Les participants autorisent expressément les organisateurs du RUN YOUR TOWN, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils peuvent apparaître, prises à l’occasion de leur participation à la course RUN YOUR TOWN sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée », conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

Art 8 : DROIT D’ACCES ET DE RECTIFICATION AUX INFORMATIONS : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficier d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [www.runyourtown.fr](http://www.runyourtown.fr) rubrique « contact ».

Art 9 : ANNULATION/REPORT ET CAS DE FORCE MAJEURE :

Si les circonstances l’exigent, l’Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, la position des ravitaillements, de reporter la date et/ou les horaires de l’Evènement, d’arrêter l’Evènement en cours, de l’annuler ou de mettre en place un itinéraire de repli sans que les participants ne puissent prétendre à un remboursement.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l’association se réserve le droit d’annuler l’épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art 10 : ACCEPTATION DU REGLEMENT : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Art 11 : DONNEES PERSONNELLES

En commandant un produit ou service relatif à l’Evènement auprès de l’Organisateur, vous êtes amené à fournir un certain nombre de données et d’informations notamment lors de votre inscription à l’Evènement afin de compléter les données que vous avez communiquées à SPORTS’N CONNECT. Certaines de ces données permettent de vous identifier, directement ou indirectement, et peuvent être considérées comme des données personnelles au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

De façon générale, les Données personnelles communiquées sont destinées au personnel habilité de l’Organisateur, qui est responsable du traitement de ces Données, et à ses éventuels sous-traitants.

L’Organisateur collecte ces Données pour des finalités déterminées, conformément aux dispositions légales applicables et avec votre consentement, et notamment aux fins de :

- Permettre la création, la gestion et les accès à votre compte ;

- Fournir les informations et les services demandés et notamment vous permettre de vous inscrire aux évènements proposés sur SPORTS’N CONNECT, et permettre la vente de produits et de services sur et via les sites partenaires de l’évènements

- Permettre le traitement, le suivi et la gestion de vos inscriptions aux évènements ;

- Proposer des services personnalisés au regard des informations renseignées sur votre profil et notamment des conseils et des programmes d’entraînement ;

- Faciliter le recouvrement et lutter contre la fraude ;

- Permettre la gestion, la modification et l’amélioration des produits et services de l’Organisateur ;

- Envoyer des e-mails ou publier des messages afin de vous fournir tout information utile telle que la confirmation de votre commande, les mises à jour, des lettres d’informations concernant les activités de l’Organisateur ;

- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous fournir des informations, annonces et mises à jour relatives à l’Evènement auquel vous êtes inscrit ;

- Collecter des informations notamment par le biais de sondages, d’enquêtes ou de questionnaires que l’Organisateur vous communique ;

- S’assurer du respect des dispositions légales et règlementaires applicables, notamment en matière de non contre-indication médicale à la participation du participant à l’évènement ;

- Envoyer des e-mails ou SMS afin de vous informer d’autres évènements qui pourraient vous intéresser au regard des informations renseignées sur votre profil ;

- Permettre la gestion marketing et la promotion des services de l’Organisateur ;

- Envoyer des e-mails ou SMS, afin de communiquer des offres promotionnelles, publicités ou autres communications commerciales provenant de partenaires de notre Evènement ;

- Permettre aux participants de communiquer entre eux ;

- Organiser des loteries et jeux-concours et vous permettre de vous inscrire et de participer à ceux-ci ;

- Vous informer de vos résultats,

- Permettre toute autre finalité précisée lors de la collecte des Données.

ASSOCIATION RUN YOUR TOWN – « RUN YOUR TOWN » - SIREN 839 714 607 APE 9329Z